



LE REFERENT DU RÉSIDENT **TACHES ET RESPONSABILITES**

Objet :

Le référent est l'interlocuteur privilégié du résident. Pour pouvoir réaliser son rôle, il lui fait réaliser des actes ponctuels et réguliers, développer ses capacités d'analyses.

Pour cela, le référent doit cadrer son intervention, laisser des traces de ses actions auprès du résident.

I. SON ROLE

Sa présence régulière auprès des résidents doit être entière et s'appliquer dans les différents stades de vie du résident à l'intérieur de l'établissement.

- 1. Accueil et intégration en vue d'une bonne adaptation*
- 2. Evaluation des besoins trimestriels*
- 3. Suivi du poids mensuel*
- 4. Suivi et entretien du matériel mis à la disposition du Résident*
- 5. Projet de soin et suivi individuel*
- 6. Contacts avec la famille du résident*
- 7. Accompagnement à travers les projets de vie, d'Animation, d'établissement et de soin*

Le référent est en quelques sortes la personne ressource des résidents qui lui sont définis. C'est à dire la personne qui, au cours du processus d'adaptation et d'intégration sociale, peut fournir des avis ou des moyens utiles pour optimiser notre prise en charge

II. LES OBLIGATIONS DU REFERENT

I. L'accueil et l'intégration du nouveau résident

1. Jour de l'entrée

Ce jour est important pour le résident car il doit sentir qu'il est accueilli, attendu dans sa nouvelle maison. Le jour de l'entrée, le référent doit se présenter à la personne, lui présenter dans quel cadre elle peut l'aider à trouver sa place, lui présenter les locaux, l'organisation interne. Si le référent est absent ce jour là ; un de ses collègues réalisera l'accueil. Dans ce cas, il est impératif qu'elle se présente au résident le plus rapidement possible.



Points à réaliser à l'entrée

- *Présentation de l'établissement*
- *Explications du déroulement d'une journée (horaire des repas, petit-déjeuner en chambre, toilette...)*
- *Présentation du personnel et rôle de chacun : directeur, coordination, infirmières, aides-soignantes, ASH, cuisiniers, lingère, congrégation religieuse, accueil, animatrice...*
- *Présentation des différentes activités proposées : loto, messe, salle vidéo, animations, esthétique, coiffure, gymnastique douce, Chorale...*
- *Remplir la fiche du trousseau et y apposer sa signature*
- *Vérifier que le matériel est adapté aux besoins de la personne*

Le référent doit avoir comme objectif de rassurer et sécuriser le nouvel entrant. Son intervention doit être adaptée aux capacités du nouveau résident. Eviter que ce temps ne soit trop long pour ne pas le stresser (1/2 heure ou une heure de présence est suffisant).

Cela pourra permettre aussi un premier contact avec la famille qui est inquiète. Il faut qu'elle sente que la maison de retraite souhaite le bien-être de son parent et que le référent sera à l'interlocuteur de choix.

2. Dans le mois suivant l'entrée

Le référent devra régulièrement s'inquiéter du bien-être du nouveau résident. Il fera part à la coordination de tout problème pouvant intervenir et gérer son intégration.

Il faut se souvenir que dans cette phase, la personne est dans une période de « deuil » de sa vie antérieure. Elle a perdu ses repères et doit s'en créer de nouveaux. Elle est éloignée de sa famille et amis, elle doit s'adapter à la vie en collectivité. Dans ce mois, il est important de l'écouter, de la rassurer.

Les bonnes questions :

- *A-t'elle le matériel nécessaire ?*
- *Faut-il lui réexpliquer le fonctionnement de la structure ?*
- *Son espace de vie est-il adapté ?*
- *Manque t'elle de quelque chose au niveau nécessaire de toilette, vêtements ?*
- *réévaluation des besoins*
- *Réévaluation de la fiche alimentaire*



II. CALCUL DU GIR

Le référent intervient dans le calcul de la dépendance car c'est lui qui sera amené à réaliser sa grille « d'évaluation de la dépendance » chaque fin de mois. Ce document sera le support de travail du médecin coordonnateur et de l'IDE coordinatrice pour que le GIR soit au plus près de la réalité.

III. PROJET DE VIE ET DE SOINS INDIVIDUELS

Il est prévu de réaliser ces projets individuels régulièrement, au mieux, tous les semestres. Pour ce faire, il faut tenir compte de l'évaluation de la dépendance, du GIR et de l'observation globale du résident par le référent.

Deux fois par mois, l'équipe de coordination et les référents seront amenés à se rencontrer pour réaliser ensemble le projet de vie et de soin, en fixant des objectifs datés et ainsi procéder à une évaluation de ces derniers et une réadaptation si nécessaire.